

## 01 1.1. Îles Marquises. Groupe Nord

07 *Cartes 6607 (INT 607) et 7357.*

01 **1.1.0.** Le groupe Nord des Îles Marquises comprend les îles Nuku-Hiva, Ua-Huka et Ua-Pou, avoisinées au Nord et au NW par d'autres îles peu importantes et quelques bancs.

01 **1.1.1. Nuku-Hiva** (8° 52' S — 140° 06' W).

07 *Carte 7352.*

01 **1.1.1.0. Nuku-Hiva** est une grande île montagneuse (15 M de l'Est à l'Ouest) dont les sommets d'altitude supérieure à 1 200 m se trouvent souvent dans les nuages. Les côtes offrent quelques bons mouillages dont le principal et le meilleur est la Baie de Taiohae au milieu de la côte Sud. L'île comptait 3 000 habitants en 2002. L'administrateur d'État, le chef de la circonscription des Marquises et l'évêque des Marquises résident à Taiohae.

07 Un aéroport (**Nuku-Ataha**) se trouve au NW de l'île (§ 1.1.1.4.).

01 **1.1.1.1. Côte Sud. Baie du Contrôleur** (8° 55' S — 140° 02' W). *Carte 7352, cartouche D.* — La Baie du Contrôleur, à l'Ouest du Cap Martin, comprend dans sa partie Nord deux baies et une anse qui constituent de bons mouillages pendant la saison des vents de NE (octobre à avril).

07 La **Baie Hooumi**, la plus à l'Est, n'a que 400 m de large et ne peut être pratiquée que par de petits navires.

13 Les navires qui accèdent par l'Est à la Baie du Contrôleur doivent contourner avec prudence le **Rocher Teohotekea**. Celui-ci est débordé dans le SW, à 110 m environ, par un haut-fond couvert de 6,5 m d'eau.

19 *On peut mouiller par profondeur de 25 à 35 m, sur un fond de sable et de vase, aux positions indiquées sur la carte à l'entrée de l'Anse Hakapaa et à l'entrée de la Baie Hakahaa ; l'accès à ce mouillage, en relevant à 340° un calvaire blanc remarquable, constitue une voie recommandée portée sur la carte ; la houle s'y fait fortement sentir.*

25 *Les petits navires peuvent mouiller dans le fond de la Baie Hakahaa, où est établi le village de Taipivai, à 203° et 350 m du calvaire. La houle s'y fait également sentir.*

01 **1.1.1.2. Côte Sud. Baie de Taiohae** (8° 55' S — 140° 06' W). *Carte 7352, cartouche C.* — La Baie de Taiohae, encadrée à l'Est et à l'Ouest de l'entrée par deux îlots rocheux, la **Sentinelle de l'Est (Îlot Mataupuna)**, et la **Sentinelle de l'Ouest (Îlot Motunui)** est le meilleur mouillage des Îles Marquises (vues 1.1.1.2.A. et

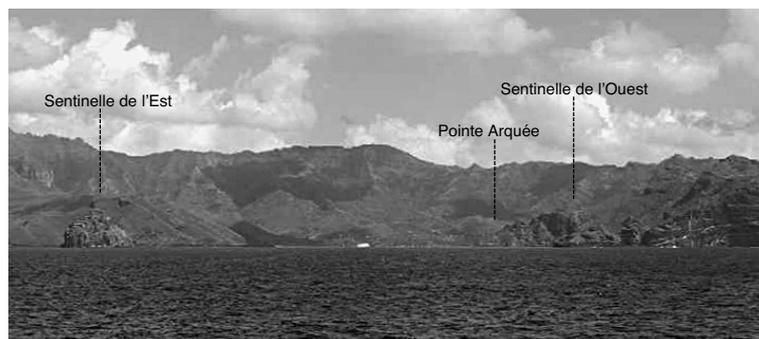
1.1.1.2.B.) ; il est abrité de tous les vents, sauf de ceux de Sud qui sont très rares ; cependant la houle entre dans la baie et y crée un fort ressac, notamment aux abords des quais.

02



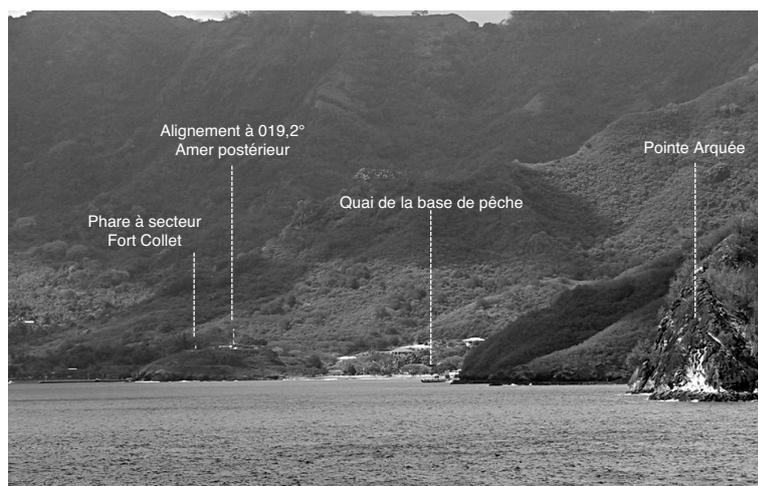
1.1.1.2.A. — Nuku-Hiva. Baie de Taihoae (2005).

03



1.1.1.2.B. — Nuku-Hiva. Baie de Taihoae, au NE (2005).

- 07 Les amers principaux sont, au fond de la baie, un monument aux morts près duquel est implanté un mât et, à 500 m au SE, un bâtiment en maçonnerie de pierres apparentes appelé **Fort Collet**.
- 13 L'accès à la baie est facilité par l'alignement (019,2°) de deux colonnes rouges et blanches, lumineuses ; l'amer antérieur est porté par le Fort Collet (vue 1.1.1.2.C.). Cet alignement fait passer dans la moitié Est de la baie ; il est préférable de le laisser ouvert à gauche.

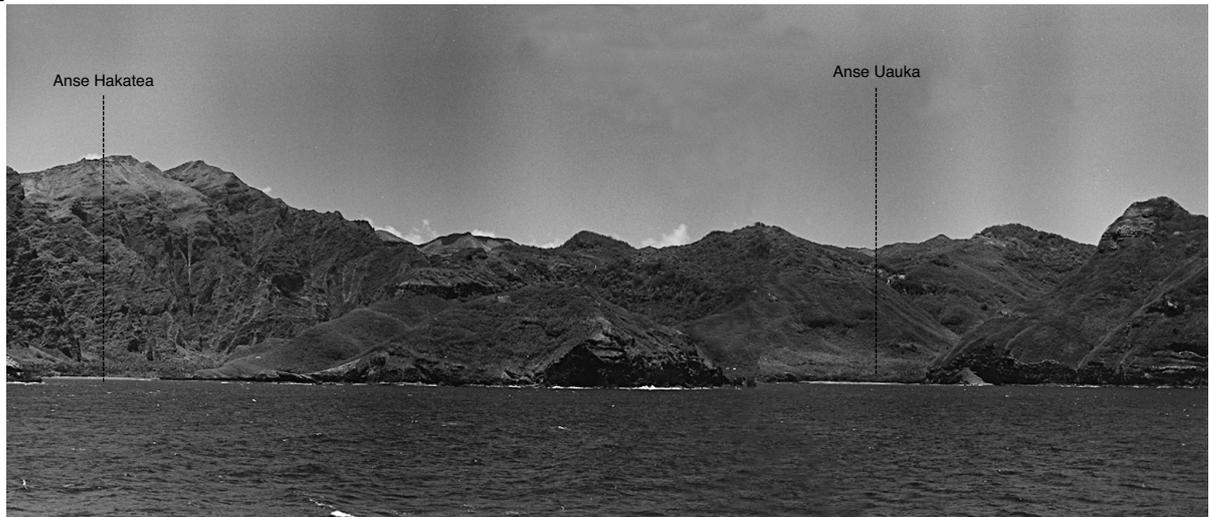


1.1.1.2.C. — Nuku-Hiva. Baie de Taihoae, alignement à 019,2° (2005).

- 19 L'entrée est facile même de nuit, le contour de la baie se dessinant très nettement au radar et les fonds diminuant très régulièrement. La **Pointe Arquée**, située dans la partie Est de la baie et débordée par un haut-fond couvert de 9,9 m d'eau, est marquée par une balise latérale tribord, lumineuse, peu visible de jour car située au niveau de la mer.
- 25 On mouille par profondeur de 13 à 20 m, sur un fond de sable, à 500 m de Fort Collet que l'on relève entre 050° et 075°.
- 31 Au pied de Fort Collet se trouve un quai de 45 m de long, orienté NNE-SSW, par 1,5 à 1,9 m d'eau, prolongé au Sud par un plan incliné de 15 m de large. Un appontement de 55 m de long, orienté Est-Ouest, est enraciné à l'extrémité Sud du plan incliné ; il dispose de postes d'amarrage d'environ 35 m de long, par 3 à 5 m d'eau, de part et d'autre de sa partie extrême. Un duc d'Albe est signalé au Sud de ce quai.
- 37 La tenue à quai devient inconfortable dès qu'il y a de la houle, en raison du fort ressac.
- 43 À 0,4 M au Sud de Fort Collet, le **Quai de la Base de Pêche**, orienté NNE-SSW, mesure 100 m de long par 5 à 7 m d'eau.
- 49 La Baie de Taihoae est très exposée à la houle venant du large. Par fort ressac, l'amarrage à ce quai peut être dangereux en raison de la position des défenses fixes le long du quai, notamment pour les navires dont la coque n'est pas constituée d'une muraille droite descendant d'au moins 1 m sous la flottaison.
- 55 **RÈGLEMENTS.** — Les navires relâchant à Taiohae doivent prendre connaissance auprès de la subdivision de l'Équipement et de la gendarmerie du règlement concernant la police du port et de la baie.
- 61 **RESSOURCES.** — Petit ravitaillement, fruits, viande, poissons à commander à l'avance. Ravitaillement en eau possible au quai du Fort Collet ainsi qu'au Quai de la Base de pêche.
- 67 Hôpital (50 lits). Station météo. Station radio. Téléphone.
- 73 **COMMUNICATIONS.** — Liaisons maritimes et aériennes régulières avec Papeete.
- 01 **1.1.1.3. Côte Sud. Baie de Taioa** (8° 57' S — 140° 10' W) [vue 1.1.1.3.]. *Carte 7352, cartouche E.* — La Baie de Taioa, à l'Ouest de la côte Sud, constitue un mouillage particulièrement abrité pour les petits navires. Un petit navire peut mouiller dans l'**Anse Hakatea** par 12 m d'eau, sur un fond de sable et vase, dans la partie Ouest de la **Baie de Taioa (Crique des Taioa)**, à l'abri des plus forts coups de vent en relevant la

pointe centrale de l'anse à 300°. Par houle et vent de secteurs Est à SE, le ressac se fait sentir à l'entrée de l'anse.

02



1.1.1.3. — Nuku-Hiva. Baie de Taioa, au NNW.

- 07 On peut débarquer sur une chaussée rocheuse à l'Est de la plage. Il faut se méfier, en quittant le mouillage, du courant portant vers la côte Ouest.
- 01 **1.1.1.4. Côte Ouest.** Carte 7352, cartouche A. — Sur la côte Ouest de l'île, par vent d'Est, les petits navires peuvent mouiller sur un fond de sable de bonne tenue, à l'ouvert de la **Baie Haahopu (Terre Déserte)**. Cette baie comporte un débarcadère relié à l'aérodrome de **Nuku-Ataha** par une piste carrossable.
- 01 **1.1.1.5. Côte Nord.** Carte 7352, cartouche B. — La côte Nord, dominée par les sommets principaux de l'île, est découpée de baies profondes, mais exposée aux vents de NE, fréquents dans l'archipel, surtout d'octobre à avril.
- 07 En **Baie d'Aakapa**, on trouve un petit débarcadère, d'accès difficile à cause du ressac.
- 13 En **Baie d'Hatiheu**, l'église à toit rouge et à deux clochers du **village d'Hatiheu**, ainsi qu'une grande croix blanche à l'arrière-plan de l'église, sont bien visibles. Une statue blanche de la Vierge, érigée au sommet d'un pic (194 m), à environ 300 m à l'Ouest du village, est également bien visible de toute la baie.
- 19 On peut mouiller dans la **Baie d'Hatiheu** par profondeur de 10 à 30 m, fond de vase, entre 200 et 1 000 m de la côte Sud, sur l'alignement (168,3°) de la grande croix blanche par le clocher Ouest de l'église. Ce mouillage est bien abrité des vents dominants et de la houle d'Est. Un débarcadère se trouve sur le côté Est de la baie, accostable par les baleinières ; il est débordé par une roche dangereuse à marée basse. Poste de secours.
- 25 La **Baie d'Anahao**, bien qu'aucun ravitaillement n'y soit possible, est régulièrement fréquentée par les navires de plaisance hauturiers. Dominée par des falaises abruptes, avec une côte accore, elle offre dans sa partie Sud un mouillage bien abrité de la houle et des vents dominants du secteur Est. On mouille par profondeur de 20 m, sur un fond de sable, à 175° et 550 m environ de la **Pointe Tekea**. Le débarquement peut s'effectuer par embarcations sur la plage Ouest, au Sud de la **Pointe Mataohotu** ; sur les autres plages, il peut exister des déferlements provoqués par la houle. Un sentier de montagne escarpé conduit au village d'Hatiheu.
- 01 **1.1.1.6. Côte Est.** — La côte Est est inaccessible. L'**Anse Haatuatua** est non hydrographiée et exposée aux vents et à la houle d'Est.
- 07 À 0,3 M au Sud de l'extrémité de la **Pointe Matauaoa** qui forme l'extrémité NE de l'île, et aux deux tiers de sa hauteur, deux rochers voisins ressemblent à de grandes statues ; à 1,2 M au SW, un autre rocher remarquable est nommé **La Bouteille**.

- 13 Le **Cap Martin (Cap Tikapo)** [ $8^{\circ} 55,7' S$  —  $140^{\circ} 01,0' W$ ], à 7 M au Sud de la Bouteille, est l'extrémité d'un long promontoire rocheux et présente, vu du Sud, l'aspect d'une tour élevée et abrupte (vue 1.1.1.6). Le cap est débordé, à 600 m au Sud, par le **Rocher Teohootekea** sur lequel la mer brise mais qui est généralement peu visible.

14



1.1.1.6. — Nuku-Hiva, côte Sud. Le Cap Martin à  $017^{\circ}$  et 8 M (D'après carte britannique 1640).

### 01 1.1.2. Îlots et dangers entre le Nord-Est et l'Ouest de Nuku-Hiva

07 Cartes 7356 et 7357.

- 01 **1.1.2.1. Banc Clark** ( $8^{\circ} 05' S$  —  $139^{\circ} 38' W$ ). — À 50 M au NNE de l'extrémité NE de Nuku-Hiva, le **Banc Clark** est couvert de 9,3 m d'eau.

07 À 25 M et 35 M à l'WNW de ce banc, deux hauts-fonds sont couverts respectivement de 35 m et 42 m d'eau.

- 01 **1.1.2.2. Motu One** ( $7^{\circ} 52' S$  —  $140^{\circ} 23' W$ ). — **Motu One (Île de Sable)** est un banc de corail, long de 0,8 M environ, recouvert d'une dune de sable blanc de 300 m de long sur 100 m de large et émergeant de 3 m. Il repose sur un socle s'étendant sensiblement à 2 M au Nord et 8 M à l'Est, et sur lequel il est impossible de mouiller.

07 On retrouve fréquemment ce nom de lieu dans les îles du Pacifique Central.

- 01 **1.1.2.3. Hatutaa** ( $7^{\circ} 55' S$  —  $140^{\circ} 34' W$ ). — À 11 M à l'WSW de Motu One, **Hatutaa (Hatutu)** est une île élevée (407 m), d'environ 3 M de long, presque entièrement bordée de hautes falaises ; un rocher remarquable (147 m) débordé sa pointe Nord. Elle n'offre aucun abri à l'exception d'une anse dans sa partie Sud pouvant convenir au mouillage des petits navires ainsi qu'au débarquement. L'île est inhabitée et n'offre aucune ressource. Ses proches abords ne sont pas hydrographiés.

07 Le haut-fond **Motu Nao**, couvert de 9,8 m d'eau, est situé par des profondeurs d'environ 40 m, au voisinage de la côte SE de Hatutaa.

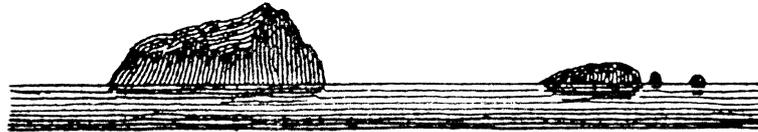
- 01 **1.1.2.4. Eiao** ( $8^{\circ} 00' S$  —  $140^{\circ} 42' W$ ). Carte 7356, cartouche A. — Séparée de l'Île Hatutaa par un chenal large de 2 M et profond d'environ 50 m (vue 1.1.2.4.) **Eiao** est une île montagneuse (578 m), longue de 7 M, en forme de croissant. Elle est bordée au SE par des falaises de 500 m de haut ; sa pointe SE porte un rocher remarquable, en forme d'obélisque. La côte NW, moins élevée, présente quelques baies ; la **Baie de Vaituha**, où débouche la seule rivière permanente de l'île, offre un point de débarquement sur une plage de galets ; avec du ressac et à marée haute, le débarquement devient dangereux.

02



1.1.2.4. — Eiao, Hatutu à l'Ouest (D'après carte britannique 1640).

- 07 On peut mouiller à l'ouvert de la baie, par profondeur de 27 m, sur un fond de sable et vase de bonne tenue, en relevant la pointe SW de la baie à 247° à 0,2 M de celle-ci.
- 13 Dans la **Baie du Charner**, au NW de l'île, on trouve de bons mouillages, par profondeur de 30 m, sur un fond de sable et graviers ; mais elle est peu abritée et la houle s'y fait fortement sentir.
- 16 Les navigateurs doivent établir une demande de séjour auprès de la mairie de Nuku Hiva (Standard + 689 910360 - Fax + 689 920390) avec une semaine de préavis.  
– Même procédure pour l'accès à l'île Motu One (§ 1.1.2.2.).
- 19 L'île est inhabitée. La végétation est clairsemée ; on y trouve quelques moutons et cochons sauvages.
- 25 Le **Banc Hinakura**, couvert de 49 m d'eau, se trouve à 16 M dans l'WNW de l'Île Eiao. D'autres hauts-fonds couverts de moins de 50 m d'eau s'étendent jusqu'à 25 M au SW de cette île.
- 01 **1.1.2.5. Groupe Hatu Iti (Motu Iti)** [8° 41,0' S — 140° 36,5' W]. — À 24 M à l'WNW de Nuku Hiva, ce groupe comprend un grand îlot dénudé et inaccessible, haut de 220 m, **Hatu Iti (Motu Iti)** et, à l'Est, deux îlots plus bas reliés par des roches à fleur d'eau ; un banc de sable, couvert de 10 à 30 m d'eau, entoure ce groupe dans un rayon de 2 M (vue 1.1.2.5.).
- 02



1.1.2.5. — Groupe Hatu Iti (Motu Iti). L'îlot Ouest à 051° et 5 M (D'après carte britannique 1640).

- 01 **1.1.2.6. Bancs à l'Ouest de Nuku-Hiva.** — Le **Banc Lawson**, couvert de 14,3 m d'eau, se trouve à 9,5 M à l'Ouest de Hatu Iti.
- 07 Les deux cratères d'un ancien volcan constituent des hauts-fonds couverts de 49 m et 46 m d'eau à 27 M à l'WSW de Nuku Hiva.
- 01 **1.1.3. Ua-Huka** (8° 55' S — 139° 33' W).
- 07 Carte 7353, cartouche H.
- 01 **1.1.3.0. Ua-Huka** est une île montagneuse en forme de croissant, longue de 7,5 M d'Est en Ouest, haute de 884 m ; ses vallées sont boisées, mais les parties Nord et Ouest sont formées de collines rougeâtres et presque arides.
- 07 La population (600 habitants en 2002) est groupée dans trois villages sur la côte Sud ; Hane (§ 1.1.3.2.) et Vaipae (§ 1.1.3.3.) sont les principaux.
- 01 **1.1.3.1. Côte et amers.** — La côte, assez découpée, est abrupte et difficile d'accès. Une grande partie de la côte est non hydrographiée. Elle est débordée au NW par l'Îlot Epiti (31 m) et l'Îlot Kohai (45 m), au SW

par l'Îlot Hemeni (103 m), entouré de falaises rougeâtres, et par l'Îlot Teuaua (23 m), enfin au Sud par Motupapa (28 m) et Motuhane (163 m) entre lesquels se trouve la Baie d'Hane (vue 1.1.3.1.).

02



1.1.3.1. — Ua-Huka (côte Sud). L'îlot Hemeni à 287° et 14 M (D'après carte britannique 1640).

01 **1.1.3.2. Baie d'Hane.** Carte 7353, cartouche K. — L'entrée de la **Baie d'Hane** est reconnaissable à l'Îlot **Motuhane**, en forme de pain de sucre, dont les roches ont une couleur rouge violacée ; l'îlot est marqué, au SW, par une bouée cardinale Ouest, lumineuse.

07 *Un petit navire peut mouiller, par profondeur de 15 m environ, à égale distance des deux rives et à 500 m environ du fond de la baie. Un grand navire peut mouiller par profondeur de 30 m, sur un fond de sable de bonne tenue, en relevant Motuhane à 090° et 300 m, mais sera exposé à la houle et le courant l'évitera en général en travers de celle-ci.*

13 On peut débarquer par baleinière, au fond de la baie, sur la côte Est où existe un petit débarcadère, ou sur une plage de sable et gravier où il y a toujours un peu de ressac.

19 Le petit quai situé sur la côte Est de l'**Anse Hokatu** a été signalé effondré (1995).

25 Le village de **Hane**, chef-lieu de la commune, se voit au fond de la baie. Pas de vivres, mais un ruisseau sur la plage donne de l'eau de bonne qualité. Infirmerie. Piste d'aviation (755 m de long).

01 **1.1.3.3. Baie de Vaipae.** Carte 7353, cartouche J. — À 2,5 M à l'Ouest de Motuhane, l'entrée de la **Baie de Vaipae (Baie Invisible)**, resserrée entre deux hautes falaises, est peu visible sauf lorsque l'on se présente dans l'axe en relevant à 334° un pylône blanc de télévision sur la crête à l'arrière-plan du fond de la baie. La **Pointe Matatehoutu**, à l'Est de l'entrée de la baie, est marquée par une balise lumineuse ; cette pointe est débordée, jusqu'à 250 m dans le SE, par des hauts-fonds couverts de 4,7 m d'eau. Un quai à l'Est du fond de la baie permet un débarquement facile ; son extrémité du côté du large est marquée par une balise à bandes rouges et blanches, lumineuse, alignée à 334° avec le pylône mentionné ci-dessus.

07 *Les petits navires peuvent mouiller par profondeur de 9 m, fond de vase, à 370 m de la balise lumineuse sur l'alignement (334°) du pylône par la balise lumineuse.*

13 Si leur tirant d'eau le permet (fond de 5 à 6 m), ils peuvent également s'emboîser, plus à l'intérieur, sur des bollards situés sur des rochers de part et d'autre de la baie et repérés sur le cartouche J de la carte 7355.

19 La houle, par vent d'Est, rentre librement et rend le mouillage intenable.

25 Le village de Vaipae possède une station radio. Téléphone. Vivres en quantité limitée.

01 **1.1.3.4. Baie Haavei.** Carte 7353, cartouche I. — La **Baie Haavei**, au SW de Ua-Huka est le meilleur mouillage de l'île, mais les parages sont déserts.

07 *On peut mouiller, par profondeur de 20 m environ, fond de sable d'excellente tenue, sur l'alignement (107°) du Cap Tekeho par la pointe Est de la baie en relevant à 190° le sommet de l'Îlot Hemeni.*

13 On peut débarquer au pied de la falaise, à l'Est de la plage (**Baie Blanche**) ; un sentier rejoint le village de Vaipae.

01 **1.1.3.5. Guyot Tupa.** *Carte 7357.* — Ce haut-fond à sommet plat, couvert de 364 m d'eau, est situé à 10 M au NW de Ua-Huka et 15 M à l'ENE de Nuku-Hiva.

01 **1.1.4. Ua-Pou** (9° 24' S — 140° 05' W).

07 *Carte 7353, cartouche A.*

01 **1.1.4.0.** D'environ 7 M de diamètre, **Ua-Pou** est une île massive, très montagneuse, qui présente des sommets élevés (1 203 m), découpés en aiguilles et clochetons ; la population était de 2 200 habitants en 2002. Une piste d'aviation est située dans la partie Nord de l'île.

01 **1.1.4.1. Côte et amers.** — **La côte Est** (vue 1.1.4.1.), exposée aux vents dominants, est découpée de nombreuses anses inaccessibles ; une grande partie de cette côte est non hydrographiée. **La pointe Sud** est débordée à 0,6 M par **Motu Oa** (88 m) ; le chenal qui l'en sépare est malsain et parcouru par de très forts courants.

02



1.1.4.1. — Ua-Pou à 259° et 45 M (*D'après carte britannique 1640*).

07 Les rochers **Motutamuko** (30 m) et **Motupapati** (81 m) se trouvent à 2 M environ au NNE de Motu Oa et à 0,3 M de la côte. **Motu Mokoe** et **Motu Akua** (102 m) sont deux îlots arides qui débordent l'extrémité NE de l'île et entre lesquels il n'existe pas de passage.

13 **Sur la côte Ouest** se trouvent de nombreuses baies ou anses dans lesquelles la mer est généralement calme. Certaines baies, décrites ci-après, offrent des mouillages bien abrités. Le clocher de l'église d'Hakahetau, au fond de la baie du même nom (§ 1.1.4.5.), est bien visible du large. Les principaux villages sont établis sur la côte Ouest. **Motutakae** est un îlot ayant la forme d'un obélisque (229 m) qui se détache de la côte SSW.

19 **Sur la côte Nord** se trouve la **Baie d'Hakahau** qui dispose d'un appontement (§ 1.1.4.6.). L'extrémité Nord de l'île est débordée par le **rocher Motukuee**, aux environs duquel le courant porte fortement à l'Ouest et dont il ne faut pas s'approcher. Sur une des collines, à 0,4 M au SSE de la Pointe Matahiva (§ 1.1.4.6.), s'élèvent une croix, illuminée la nuit, et un pylône radio à antennes paraboliques, tous deux bien visibles. Le meilleur amer est la jetée dont l'extrémité porte un feu.

01 **1.1.4.2. Baie Hakatao.** *Carte 7353, cartouche G.* — La **Baie Hakatao** se trouve à 1,2 M au NW de **Motutakae** ; on y voit un village avec une chapelle et un calvaire blanc bien visible sur son côté Sud. À l'ouvert de la baie (partie Nord) se trouve un débarcadère long d'une dizaine de mètres, accessible à de petites embarcations, mais exposé à la houle. La chapelle et le débarcadère ne sont pas portés sur la carte.

07 *On peut mouiller par profondeur de 30 m et fond d'excellente tenue, à mi-distance des deux pointes mais on y est exposé à la houle.*

01 **1.1.4.3. Baie d'Hakamaii.** *Carte 7353, cartouche F.* — La **Baie d'Hakamaii** est située à 1,5 M au SE du Pain de Sucre (§ 1.1.4.4.). On y trouve les amers remarquables suivants : **Motukuara**, îlot à l'entrée de la baie, et l'église blanche du village de Hakamaii.

07 *On peut mouiller par profondeur de 27 m, fond de bonne tenue, à 222° et 0,17 M de Motukuara, îlot qui se détache de la côte Nord de la baie.*

13 Station radio. Téléphone.

01 **1.1.4.4. Baie de Vaiehu.** (vue 1.1.4.4.). *Carte 7353, cartouche E.* — Située sur la côte Ouest de l'île, entre le **Cap Punahu** au Nord, marqué par une bouée cardinale Ouest, lumineuse, et la **Pointe Motukoio** au Sud, la

**Baie de Vaiehu** est bien protégée des vents d'Est et offre le mouillage le plus calme de l'île ; mais sa côte est inhabitée. Une route côtière reliant le village d'Hakamai, à 2 M au SSE, au village d'Hakahetau (§ 1.1.4.5.), à 2,5 M au NNE, passe à proximité.

02



1.1.4.4. — Ua-Pou. Baie de Vaiehu et Baie Hakaotu, à l'Est.

07 On peut mouiller par profondeur de 20 m, fond de sable et de vase, au point indiqué sur la carte. Pour la présentation au mouillage, en venant du SW, on peut utiliser la croix blanche bien visible sur une colline qui domine le côté NE de la baie, à 0,8 M à l'Est du Cap Punahu. La pointe située en  $9^{\circ} 23,08' S$  —  $140^{\circ} 07,66' W$  au fond de la baie est très nette au radar.

13 On peut débarquer par baleinières dans l'angle NE de la baie.

19 Les petits navires peuvent également mouiller par profondeur de 15 à 16 m dans la **Baie Hakaotu**, limitée au Nord par la Pointe Motukoio, et au Sud par la pointe qui porte le **Pain de Sucre** (140 m) ; le rayon d'évitage y est limité à une centaine de mètres. On peut débarquer par baleinières dans l'angle NE de l'anse.

01 **1.1.4.5. Baie d'Hakahetau.** Carte 7353, cartouche C. — Située dans la partie NW de l'île, la **Baie d'Hakahetau** est bien abritée des vents dominants du NE au SE par l'Est et offre un bon mouillage aux navires de moyen tonnage. Par contre, par vents de Nord et d'Ouest, la houle rend le mouillage peu confortable et peu sûr. Le fond de la baie est constitué d'une plage avec des plantations de cocotiers.

07 Le clocher de l'église d'Hakahetau, le **rocher Motukoio** et **Motukivi**, à l'extrémité Est de la plage, constituent de bons amers. Au SSE de cet îlot se trouve un débarcadère de 5 m de long pour embarcations.

13 Les grands navires peuvent mouiller à l'ouvert de la baie, à  $345^{\circ}$  et 1000 m de l'église d'Hakahetau, par profondeur de 22 à 29 m.

19 Les petits navires peuvent mouiller par profondeur de 12 m à  $358^{\circ}$  et 410 m de l'église.

01 **1.1.4.6. Baie d'Aneou.** — Située au NNW de l'île, la **Baie d'Aneou** est bien abritée des vents dominants du NE au SE par l'Est. Son accès est large de 700 m entre la **Pointe Tapahau**, à l'Ouest et le rocher **Motupatihi**, qui couvre et découvre mais dont le sommet reste marqué par des brisants. Le fond de la baie, dans sa partie SE, est constitué d'une plage située dans le prolongement de la piste d'aviation ; on peut y débarquer par baleinières.

07 La zone entourant la baie, signalée non hydrographiée sur la carte, a bénéficié de sondages en 2003, mais ces levés ne la couvrent pas en totalité. Les petits navires peuvent toutefois venir mouiller par profondeur de 20 m, sur un fond de sable en relevant à  $050^{\circ}$  et 350 m le rocher **Motupatihi** ; on peut se présenter au mouillage en relevant à  $140^{\circ}$  la petite pointe qui se distingue nettement au fond de la baie en son centre ( $9^{\circ} 20,60' S$  —  $140^{\circ} 05,15' W$ ).

- 01 **1.1.4.7. Baie de Hakahau.** *Carte 7353, cartouche D.* — La **Baie de Hakahau**, au NE de l'île, en bordure de laquelle s'élève le village le plus important de l'île, est très ouverte aux vents dominants du secteur Est.
- 07 *Par beau temps, on peut mouiller, par profondeur de 16 m, fond de bonne tenue, à 300° et 250 m du rocher de la Pointe Matahiva.*
- 13 Une digue longue de 180 m orientée à l'WSW, enracinée à environ 100 m au SW de la Pointe Matahiva et portant un feu à son extrémité Ouest, protège un appontement long de 45 m, avec une profondeur de 4,8 m, construit 60 m plus au Sud. Entre la digue et l'appontement se trouve un quai bien abrité pour embarcations. Une cale est située à l'enracinement de la digue.
- 19 Depuis la construction de la digue, il a été signalé (1990) que la côte SW de la baie avait tendance à se creuser, tandis que la partie SE de la baie avait tendance à s'ensabler.
- 25 Le village dispose d'une infirmerie. Téléphone. Station radio.

01 **1.1.5. Bancs au Sud-Est de Ua-Pou**

07 *Cartes 7357 et 7371 (INT 654).*

01 **1.1.5.1.** À 17 M à l'ESE de Ua-Pou, le **Guyot Kena** est un haut-fond à sommet plat couvert de 628 m d'eau.

01 **1.1.5.2.** À 32 M au SE de Ua Pou, le **Haut-fond Dumont d'Urville** est couvert de 340 m d'eau.